

A l'attention des administrés

TRAVAUX

Réfection du réseau d'eau Clapeyret-Mongran

La société **BAZALGETTE** et la société **TPCR** travaillent en ce moment sur la réfection du réseau d'eau vétuste dans la zone allant de Clapeyret à Mongran. La fin des travaux est prévue dans les prochaines semaines, ce qui devrait rendre la circulation plus facile. Le coût total de l'opération pour remettre à neuf cette partie du réseau s'élève à la somme de 209 239 €, subventionnée par le Conseil Général et l'Agence de l'eau à hauteur de 50%.

RECENSEMENT

Bientôt 16 ans, venez vous inscrire en mairie

Depuis le 1^{er} janvier 1999, le recensement est obligatoire et universel. Tous les jeunes gens âgés de 16 ans et de nationalité française sont tenus de se faire recenser à la mairie et ce, entre la date anniversaire de leur 16 ans et les 3 mois qui suivent. La mairie délivre une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique.



SANTÉ PUBLIQUE

Dispositif de lutte contre le moustique tigre

Même s'il n'y a pas à ce jour d'épidémie de chikungunya en France Métropolitaine, le Ministère de la Santé actualise son dispositif de lutte contre le risque de dissémination du «moustique tigre». Il consiste en une sensibilisation des personnes résidant dans les zones où le moustique est actif (moustique implanté, entre autre, dans le Gard, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône). Il est important de supprimer les eaux stagnantes qui permettent la reproduction du moustique, à l'intérieur et

surtout autour de son domicile:

- Enlever les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable,
- Changer l'eau des vases plusieurs fois par semaine,
- Vérifier le bon écoulement des gouttières,
- Mettre à l'abri de la pluie ou supprimer les pneus usagés et tout autre objet pouvant se remplir d'eau, etc...

Ces gestes sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques, sources de nuisances et de maladies.

Cette publication vous est offerte par la municipalité de Verfeuil. Si vous souhaitez, faire passer un article dans notre prochaine lettre d'information, merci de contacter Alexandra Castets au 04 66 72 90 14 ou par email : alexandra.mairiedeverfeuil@orange.fr.

La Gazette de Verfeuil



Lettre d'Information mai 2013



Chers Citoyens,

En séance du Conseil Municipal du 11 avril 2013, la municipalité a présenté les comptes de gestion de l'année 2012 et les budgets prévisionnels 2013.

Un résumé financier est repris dans cette parution.

Ces budgets sont élaborés en tenant compte des besoins de notre commune, des dotations de l'Etat et des subventions allouées par nos partenaires financiers (Conseil Général- Agence de l'Eau...). Ces aides financières peuvent être reportées, de ce fait les liquidités disponibles sont variables sur l'année.

L'équilibre financier est un exercice comptable très scrupuleux qui nécessite attention et vigilance.

Je remercie les élus qui poursuivent leurs engagements à mes côtés pour une continuité dans le développement raisonné de notre village, tout en prenant soin de reconduire les taux d'imposition.

Quelques réalisations sont déjà en cours ou se concrétiseront cette année:

- Les travaux sur le réseau d'eau de Clapeyret à Mongran afin d'assurer une meilleure distribution car depuis de nombreuses années, ce secteur souffrait de casses fréquentes.
- La remise à neuf des toitures de l'ancien presbytère et de l'école pour le maintien en bon état des bâtiments communaux.
- L'entretien de la voirie.
- L'acquisition de nouveaux équipements pour la cuisine de la salle des fêtes facilitera l'organisation des manifestations.
- L'extension d'une classe à l'école se concrétisera durant l'été pour permettre l'accueil dans les meilleures conditions des plus jeunes enfants à la rentrée prochaine.
- Le renouvellement de l'emploi d'été fait participer des jeunes gens de la commune aux travaux effectués par le Service Technique Communal.

Depuis janvier 2013, l'agglomération du Gard Rhodanien a installé ses bureaux sur la ville de Bagnols-sur-Cèze et assure les compétences transférées des intercommunalités.

Dans cette période de conjoncture difficile, soyez assuré que le Conseil Municipal et moi-même assumons au mieux cette somme de responsabilité dans l'intérêt de notre village.

Le Maire, Joëlle Champetier

Informations pratiques

Accueil de la mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public:

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Fermé le mercredi

Mail: mairie.verfeuil064@orange.fr
Tel: 04.66.72.90.14

Permance des élus

Madame le Maire reçoit les lundis, mardis et jeudis sur rendez-vous à partir de 18h.

Pour un rendez-vous avec les adjoints, contactez la mairie pour connaître les disponibilités.

EMPLOI D'ETE

La municipalité reconduit les emplois d'été pour les jeunes de la commune. Il faut être âgé de 16 ans. Les postes à pourvoir sont pour la période juillet et août 2013, au service technique. Candidatures à déposer en mairie avant le 15 juin 2013.

CENTRE DE LOISIRS

Un accueil pour les enfants sera mis en place à Saint-Marcel-de-Careiret du 8 juillet au 2 août 2013 pour les enfants de 3 à 12 ans. Les inscriptions auront lieu les 12 et 16 juin 2013 à Saint-Marcel.

BORNE INTERACTIVE SCOT

Une borne interactive d'informations du Schéma de Cohérence Territoriale sera à la disposition du public en mairie à partir du 11 juin 2013 pour une semaine.

Déchetterie de Saint-Marcel-de-Careiret:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
8h à 12h et de 14h à 17h - Tel: 04 66 90 06 76

Sécurité des enfants

La municipalité rappelle qu'il est interdit de stationner aux abords de l'école ainsi que le long du parcours que les enfants empruntent pour se rendre à la cantine. Le stationnement y est proscrit de 11h30 à 13h30 pour des raisons de sécurité.

Dégradations de biens

Ces dernières semaines, certains biens communaux ont été dégradés. La municipalité a fait d'ores et déjà le nécessaire pour rétablir l'ordre auprès des responsables et remettre en état les lieux dégradés. A l'avenir, la municipalité déposera une plainte en gendarmerie pour faire cesser les troubles.

Ecobuage - déclaration obligatoire

Il est rappelé à tous les usagers que l'écobuage (incinération des végétaux par l'emploi du feu) est réglementé jusqu'au 15 juin et doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. A noter que du 15 juin au 15 septembre, l'écobuage est totalement interdit.

Agenda de la commune

- **Sortie.** - Dimanche 2 juin 2013, balade sur les chemins de Verfeuil, départ 10h30 à la salle des fêtes, suivi d'un apéritif offert et repas tiré du sac.
- **Feu de la Saint-Jean.** - Dimanche 23 juin à 20h.
- **Fête de l'école Les Olivettes.** - Samedi 29 juin 2013.
- **Repas du 13 juillet.** - Inscription en mairie jusqu'au 6 juillet.
- **Fête votive.** - Les 23,24,25 août 2013.

L'actualité de la commune

SITDOM

Du nouveau pour nos déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2013, notre commune est gérée par le SITDOM (*Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets et Ordures Ménagères*) de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit.

Les jours de ramassage des ordures ménagères et des ordures recyclables restent inchangés pour le moment.

Un changement intervient cependant dans la distribution des sacs poubelles mais également pour l'accès à la déchetterie. Pour les sacs poubelles, il convient de se rendre en mairie afin de récupérer de nouveaux sacs pour les déchets recyclables. Ces sacs jaunes ont une capacité de 100 litres (contrairement aux anciens sacs dont la contenance était de 50 litres) et sont conditionnés en rouleaux de 20 sacs. Les foyers auront la possibilité de se procurer jusqu'à 3 lots maximum pour l'année. Les sacs noirs pour les ordures ménagères seront distribués jusqu'à épuisement du stock. Chaque foyer devra par la suite se fournir personnellement.

Pour l'accès à la déchetterie, une carte d'ac-



ès est obligatoire pour les particuliers. Elle est gratuite et à retirer en mairie. Cette carte donne accès à toutes les déchetteries de la zone SITDOM (Connaux, Cornillon, Saint-Nazaire, Saint-Julien, Pont-Saint-Esprit, Sabran, Chusclan et Saint-Marcel de Careiret).

Les professionnels doivent également se procurer une carte par véhicule qui est, quant à elle payante pour l'année, directement à Saint-Nazaire. Sans ce titre, le SITDOM se réserve le droit de refuser le dépôt en déchetterie.

A signaler également, que depuis le 1^{er} avril et jusqu'au 30 septembre, les horaires de déchetterie ont changé.

Plus de renseignements sur le site www.sitdom30.fr

		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Connaux	matin	8h - 12h						
	après midi	14h - 17h						
Cornillon	matin	8h - 12h		8h - 12h		8h - 12h	8h - 12h	
	après midi	14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h	
Saint Nazaire	matin	8h - 12h						
	après midi	14h - 18h						
Saint Julien	matin	8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h		8h - 12h	8h - 12h	
	après midi	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h	
Pont Saint Esprit	matin	8h - 12h						
	après midi	14h - 17h						
Sabran	matin			8h - 12h			8h - 12h	
	après midi			14h - 17h			14h - 17h	
Chusclan	matin	8h - 12h		8h - 12h			8h - 12h	
	après midi	14h - 17h		14h - 17h			14h - 17h	
St Marcel de Careiret	matin	8h - 12h	8h - 12h		8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h	
	après midi	14h - 17h	14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	

L'actualité de la commune

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN

Schéma de gouvernance

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Communauté des Communes Garrigues Actives a laissé place à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, qui couvre 42 communes, soit près de 59 400 hectares et 69 121 habitants. Avec plus de 300 agents et un budget de fonctionnement d'environ 50 millions d'euros, 75 élus conseillers communautaires ont la lourde tâche de gérer au mieux les intérêts de chacun. Voici un récapitulatif de la gouvernance de l'Agglo.

Jean-Christian REY, Président de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien

Les vices-présidents

Christophe SERRE, délégué aux ressources humaines
Claire LAPEYRONNIE, déléguée à l'action culturelle
Serge BOISSIN, délégué aux finances
Serge VERDIER, délégué au développement
Jean THEROND, délégué ruralité/services publics
Marc ANGELI, délégué aux travaux
Christian BONNET, délégué à l'aménagement
Christiane BREMOND, déléguée jeunesse
Olivier JOUVE, délégué à la petite enfance
Gérard CASTOR, délégué au développement agricole
Paul GIVAUDAN, délégué environnement/cadre de vie
Michel COULLOMB, délégué au tourisme
Eric ROKITA, délégué aux transports/déplacements
Bernard UGHETTO, délégué aux solidarités
Jean-Yves CHAPELET, délégué à la politique de la ville

Les conseillers délégués

Guy AUBANEL, délégué aux ressources humaines
Didier BONNEAUD, délégué à l'emploi/compétences
Stéphane CARDENES, délégué aux finances
Jean-Pierre CHARRE, délégué à la sécurité
Michel CEGIELSKI, délégué au sport
Philippe DEHAPIOT, délégué à l'enseignement
Jean-Marc JORDA, délégué au suivi des études
Pascal PELLAT, délégué aux ordures ménagères
Robert PIZARD-DESCHAMPS, délégué communication
José RIEU, délégué à l'aménagement rural
Jean-Paul RUTY, délégué à l'Agenda 21
Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, déléguée urbaine

Les compétences

Développement économique
Aménagement du territoire
Equilibre social de l'habitat
Politique de la ville
Voirie
Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement culturels, touristiques et sportifs
Action sociale
Solidarité
Risques majeurs et sécurité
Actions culturelles et sportives
Sentiers de randonnée
Aires d'accueil des gens du voyage
Transport solidaire

L'actualité financière

BUDGET DE LA COMMUNE

Comptes administratifs 2012

Budget Principal

	Dépenses 2012	Recettes 2012	Excédent 2011
Fonctionnement	535 650,92 €	521 679,72 €	513 768,57 €
Investissement	45 641,05 €	60 903,75 €	105 868,25 €

Résultat définitif 2012 620 928,32 €

Budget Eau

	Dépenses 2012	Recettes 2012	Excédent 2011
Fonctionnement	100 281,82 €	118 901,58 €	22 903,92 €
Investissement	40 658,74 €	49 782,50 €	62 880,42 €

Résultat définitif 2012 113 527,86 €

Budget Assainissement

	Dépenses 2012	Recettes 2012	Excédent 2011
Fonctionnement	36 919,33 €	43 844,48 €	1 740,75 €
Investissement	22 620,67 €	11 157,60 €	52 278,87 €

Résultat définitif 2012 49 781,70 €

Budget Atelier Relais

	Dépenses 2012	Recettes 2012	Excédent 2011
Fonctionnement	1 237,54 €	14 061 €	5,72 €
Investissement	12 571,77 €	12 097 €	- 12 097,77 €

Résultat définitif 2012 256,64 €

Budget CCAS

	Dépenses 2012	Recettes 2012	Excédent 2011
Fonctionnement	1 482,53 €	3 300 €	2 403,50 €

Résultat définitif 2012 2 379,03 €

Reconduction des taxes locales

Pour 2013, les taux sont reconduits : la **taxe d'habitation à 8,06%**, le **foncier bâti à 5,12%** et **42,50% pour le foncier non bâti**. Entre 2011 et 2012, la taxe d'habitation avait fortement augmenté suite à la disparition de la taxe professionnelle et à un réajustement sollicité de la part du Département. La commune n'avait pas quant à elle modifié son taux. La période de réajustement étant terminée, le taux de la taxe d'habitation revient donc à 8,06%.

L'actualité de la commune

BUDGET DE LA COMMUNE

Budgets communaux 2013

Budget Principal

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 983 258 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 796 646 €

Détail des investissements pour l'année 2013

POSTE	MONTANT
Emprunt	6 300 €
Achat du terrain pour le parking	130 000 €
Achat du terrain pour le cimetière	23 000 €
Traversée de Verfeuil	9 995,98 €
Renforcement ligne électrique et Telecom bas du village	47 000,02 €
Toiture de l'école	35 000 €
Travaux pour le parking	70 000 €
Travaux agrandissement du cimetière	150 000 €
Extension de l'école maternelle	150 000 €
Travaux de réfection de la mairie	20 000 €
Matériel de bureau	10 000 €
Concessions droits et similaires informatiques	4 000 €
Réaménagement de la salle des fêtes (cuisine)	10 000 €
Fossé le long de la départementale (eau pluviale)	110 000 €
Accessibilité handicapés	21 000 €
Remboursement de la caution de l'appartement	350 €

Budget Eau

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 122 543 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 305 546 €

Détail des investissements pour l'année 2013

POSTE	MONTANT
Remboursement d'emprunt	14 303 €
Opérations d'ordre	1 243 €
Travaux AEP Mongran	220 000 €
Maître d'Oeuvre	20 000 €
Etude forage du Bousquet	50 000 €

CCAS

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 4 782 €

L'actualité de la commune

Budget Assainissement

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 42 840 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 50 315,80 €

Détail des investissements pour l'année 2013

POSTE	MONTANT
Remboursement d'emprunt	16 331 €
Opérations d'ordre	7 000 €
Matériel spécifique d'exploitation	26 984,80 €

Atelier Relais

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 26 209€

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 52 572,54€

Détail des investissements pour l'année 2013

POSTE	MONTANT
Déficit 2012	16 331 €
Toiture	40 000 €

BUDGET DE LA COMMUNE

Rappel des tarifs 2013

	Cantine scolaire	Service en mairie
Enfant	3,15 € (soit 31,50 € le carnet)	Fax France 2,70 € / Etranger 3,80 €
Adulte	4,40 € (soit 44 € le carnet)	Photocopie 0,18 €

	Garderie	Eau et assainissement
Matin	0,50 € (soit 5 € le carnet)	Compteur maison
Soir	1€ (soit 10 € le carnet)	0 à 200 m3 0,77 € le m ³
Matin/soir	1 € (soit 10 € le carnet)	201 à 400 m3 1,53 € le m ³

	Salle des fêtes	Assainissement
Location à la journée	90 €	0,87 € le m ³
Par journée supplémentaire	40 €	Location compteur 44 €
Caution de la salle	350 €	Raccordement au réseau 714 €
Caution pour le ménage	100 €	Branchement supp. 122,40 €
		Compteur gelé 132,60 €
		Changement de propriétaire 51 €
		Ouverture/fermeture 30 €

	Location du terrain de tennis	Compteur jardin
Location 1h	5 €	0 à 200 m3 0,77 € le m ³
Abonnement à l'année		201 à 400 m3 1,53 € le m ³
Habitants de Verfeuil	46 €	+ de 400 m3 2,30 € le m ³
Extérieur	92 €	
Jeton pour l'éclairage	2 €	